

**A V I S**

La délibération du conseil communal du 22 mai 2024 portant adaptation du règlement-taxe relatif à la fixation du prix du livre intitulé "Die Feuerwehr der Gemeinde Mersch" a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures le 19 juin 2024.

Ladite délibération est déposée pendant dix jours au secrétariat communal et peut être consultée par tous les intéressés.

Mersch, le 11 septembre 2024
le secrétaire,

pour le bourgmestre,
l'échevin,

